

Le règlement amiable devant la Cour européenne des droits de l'homme – Conférence du 5 mars 2015.

La formation sur le règlement amiable devant la Cour européenne des droits de l'homme s'est tenue le 5 mars 2015 à la Bibliothèque de l'Ordre sous forme d'un dialogue entre professionnels et juristes de la médiation.

Cette réunion a débuté par les propos introductifs de Laurence Azoux Bacrie, avocat à la Cour, centrés sur la question de la dignité au sein du processus de médiation. En effet, elle a rappelé que le dialogue entre les parties était une arme nécessaire à la paix sociale dont l'absence pouvait au contraire s'avérer néfaste en termes de dignité de la personne humaine. Elle a illustré ses propos par un récent arrêt rendu dans une affaire concernant les conditions de détention d'un prisonnier français lourdement handicapé jugées contraire à l'article 3 de la Convention par la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH 19 février 2015 Helhal c/France n° 10401/12).

Christian Byk, magistrat, a ensuite pris la parole afin de mettre le doigt sur les questions sous-jacentes à la place de la médiation dans la substance des droits de l'homme. Les droits de l'homme peuvent-ils intégrer la médiation ? Peut-elle être un droit de l'homme ? Que sont les droits de l'homme ? En tant que support procédural, la médiation facilite l'effectivité des droits de l'homme. Néanmoins, elle nécessite plus de visibilité pour les citoyens car aujourd'hui la multiplicité d'acteurs assombri certaines voies de la médiation.

Pour sa part, Vincent Berger, Avocat à la Cour et ancien Jurisconsult de la Cour européenne des droits de l'homme, a d'abord précisé le rôle de cette institution créée au début des années 2000 notamment dans le but d'assurer l'égalité de traitement entre les justiciables et la sécurité juridique. Il a également rappelé que la médiation était autrefois assurée par le vote provisoire de la Commission supprimée en 1998. S'agissant plus précisément du règlement amiable devant la CEDH, il a indiqué quelles étaient les concessions réciproques, motivations et réticences des parties que représentent les requérants et les Etats. Les principaux enjeux se situent autour du redressement financier, de la réforme juridique à entreprendre, de la publicité de la procédure et des risques de condamnation de l'Etat. Il a poursuivi sur le rôle de la Cour dont le greffe se trouve essentiellement à l'initiative des projets de règlements amiables qu'elle se charge ensuite d'homologuer. Il a enfin rappelé que malgré l'absence de statistiques, le bilan des règlements amiables reste faible. Ils tendent à être comblés par les déclarations unilatérales, procédé efficace et expéditif qui concerne les affaires dépourvues d'intérêts majeurs.

Enfin, Linda Benraïs, directeur de programmes à l'Institut de Recherche et d'Enseignement sur la Négociation à l'ESSEC et Médiateur AME a repris la discussion sur les différentes formes concrètes de médiation en droit de l'homme. Elle a introduit son argumentaire en soulignant que la médiation ne devait pas favoriser l'impunité mais, au contraire, devait permettre d'humaniser les différends, rebondissant ainsi sur les propos introductifs de Laurence Azoux Bacrie selon lesquels la médiation n'avait de sens que si elle était portée par des valeurs éthiques. Elle a rappelé que la médiation était la Justice du 21^{ème} siècle, infiltrant à cet égard tous les domaines. Elle a ensuite axé son exposé sur la typologie des situations de conflits traités à l'aide d'un procédé de médiation. A cet égard, elle a relevé que le domaine pénitentiaire n'en comportait malheureusement pas. En revanche, le Défenseur des droits fait

œuvre de pédagogie vis-à-vis de ses requérants par la médiation. Sur la scène internationale, les conflits politiques et surtout la responsabilité sociétale des entreprises sont des champs privilégiés de la médiation à travers le prisme de l'Organisation des Nations Unies. En conclusion, elle a souligné qu'une médiation sera plus efficace si elle comporte la possibilité de recourir à des sanctions et enquêtes.